



---

DOMAINE :	Informatique	En vigueur le :	8 septembre 2017
TITRE :	Sécurité des installations et l'utilisation responsable des TIC, du réseau sans fil et des ANP - <b>élèves</b>	Révisée le :	8 septembre 2017

---

*Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.*

### **Entente régissant l'utilisation responsable des technologies de l'information et des communications par les élèves – politique INF-006DA**

Le Conseil scolaire public du Nord-Est (CSPNE) reconnaît que l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) est un appui essentiel à l'apprentissage des élèves.

Le CSPNE croit que tous les élèves ont la responsabilité d'agir à titre de bons citoyens à l'ère du numérique en respectant les règles d'utilisation des TIC du conseil scolaire.

Le CSPNE reconnaît l'importance de fournir un environnement virtuel sécuritaire. Toutes les mesures raisonnables sont prises pour bloquer l'accès au contenu inapproprié dans Internet; toutefois, le CSPNE convient qu'il est invraisemblable de contrôler totalement l'information à laquelle peut accéder l'élève.

Cette entente doit être lue et signée par l'élève et par un parent, ou un tuteur. L'élève de plus de 18 ans peut signer son formulaire. L'élève qui a plus de 16 ans et qui est soustrait de l'autorité parentale peut aussi signer son formulaire.

---

### **Entente régissant l'utilisation responsable des appareils numériques personnels par les élèves et l'accès au réseau sans fil du CSPNE – politique INF-007DA**

Le Conseil scolaire public du Nord-Est (CSPNE) reconnaît que l'appareil numérique personnel (nommé ci-après « ANP ») est un outil qui offre un accès sans précédent à l'information et à la communication.

Le CSPNE reconnaît également les avantages de l'ANP à titre d'outil dans l'apprentissage des élèves à l'ère numérique.

Le CSPNE reconnaît l'importance de fournir un environnement virtuel sécuritaire; toutefois, le CSPNE convient qu'il est invraisemblable de contrôler totalement l'information à laquelle peut accéder l'utilisateur dans l'utilisation du réseau sans fil.

Le CSPNE croit que toutes et tous les élèves ont la responsabilité d'agir à titre de bon citoyens à l'ère numérique en respectant les règles d'utilisation de leur ANP, des outils technologiques du conseil scolaire et de l'école (p. ex., logiciel, matériel, réseau), ou lorsqu'elles et ils utilisent le réseau sans fil du conseil scolaire et de l'école.

L'utilisation des TIC du CSPNE est un privilège. Je m'engage à les utiliser dans le respect de ses politiques et de ses règlements, notamment les politiques :

- INF-006DA « Sécurité des installations de l'utilisation responsable des technologies des TIC ».
- INF-007DA « Utilisation responsable des appareils numériques personnels et l'accès au réseau sans fil » médias sociaux ».
- INF-008DA « Utilisation responsable des médias sociaux ».
- INF-010DA « Utilisation responsable des services infonuagiques ».

\*\*Toutes les politiques du Conseil sont accessibles via le site Web du CSPNE

( <https://cspne.ca/conseil/politiques> )

### **À l'intention de l'élève**

Par la présente, j'atteste avoir lu et compris les règles régissant l'utilisation responsable des TIC. Je m'engage à respecter ces règles en tout temps. Je reconnais que, dans l'éventualité de non-respect de cette entente, mes privilèges d'accès aux TIC peuvent être révoqués de façon temporaire ou permanente. Je comprends aussi que, selon la gravité de l'infraction, on pourrait avoir recours à d'autres mesures disciplinaires.

\_\_\_\_\_  
Nom de l'élève (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'élève

### **À l'intention des parents/de la tutrice/du tuteur**

Par la présente, j'atteste avoir lu l'entente et en avoir discuté avec mon enfant. Mon enfant et moi comprenons les attentes et les responsabilités liées à l'utilisation des TIC. J'accepte que mon enfant utilise les TIC du conseil scolaire et de l'école. Je reconnais que, dans l'éventualité de non-respect de cette entente, les privilèges d'accès aux TIC de mon enfant peuvent être révoqués de façon temporaire ou permanente. Je comprends aussi que, selon la gravité de l'infraction, on pourrait avoir recours à d'autres mesures disciplinaires.

\_\_\_\_\_  
Nom du parent/ du tuteur  
(en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature du parent/ du tuteur

Date : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
          année   mois   jour

\*\* Cette entente doit consultée et renouvelée annuellement

*Note : Cette entente signée doit être conservée dans les bureaux administratifs de l'école.*